Image not found or type unknown

Un contrat pour un service SNCF n'est pas renouvelé (marché perdu

Par **Xavier G**, le **02/12/2015** à **11:31**

Bonjour,

Conducteur de cars de tourisme en CDI depuis 2 ans, dans 12 jours un contrat pour un service SNCF n'est pas renouvelé (marché perdu). J'habite à 130 km de mon lieu entreprise. Il est question de me faire partir de l'entreprise. A ce jour, je n'ai pas écrit de la part de mon employeur, j'ai un collègue dans la même situation. Que faire ? Est-ce que je suis dans mes droits en attendant un écrit ?

Merci.

Cordialement.

Par **morobar**, le **02/12/2015** à **11:55**

Bonjour,
[citation]Que faire ? [/citation]
Vous conformer aux instructions de votre employeur.
Le cas échéant lui demander ces instructions s'il ne vous en a pas fournies.
Vous ne demanderez d'écrit, ou ne confirmerez votre compréhension de ses instructions, que s'il vous demande de rester chez vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés